



L'essentiel & plus encore

# Nutiziale



## SOMMAIRE

- Le mot du Président..... page 1
- L'actualité.....page 2 et 3
- Nos actions .....Page 4

## Nutiziale

- Directeur de la publication : Pierre Robin
- Conception : secteur Communication
- Impression : MSA de la Corse
- Crédit photos : MSA de la Corse ; CCMSA Image
- Tirage : 300 exemplaires
- Dépôt légal : 4<sup>er</sup> trimestre 2016
- N° CPPAP : 0140153803
- N° ISSN : 2266-4645

MSA de la Corse  
 Parc Cuneo d'Ornano  
 BP 407  
 20175 Ajaccio Cedex 1

Pourquoi prendre du temps  
 pour téléphoner ou patienter  
 au guichet ?  
 N'hésitez pas,  
 connectez-vous sur  
[www.msa20.fr](http://www.msa20.fr)

## LE MOT DU PRESIDENT

Mesdames et Messieurs les Délégués,

Vous le savez, ma volonté et celle du Conseil d'administration est de réactiver le réseau des délégués MSA.



Pour cela, des réunions territoriales ont été organisées sur toute la Corse au printemps dernier.

Nous sommes venus à votre rencontre dans plusieurs communes et nous avons pu constater hélas la très faible participation à certaines de ces réunions.

Je fais ce bilan avec regret car nous nous sommes engagés dans une démarche de proximité avec vous.

Nous avons su entendre les revendications de la population agricole, à savoir les grandes difficultés pour joindre la caisse de MSA ou encore des informations jugées insuffisantes. Nous y travaillons pour trouver des solutions.

Les prochaines réunions se tiendront au printemps 2017. J'espère vous y rencontrer.

Nous mettons en place une Commission de l'Action Mutualiste, qui va regrouper les membres du Conseil d'Administration et les responsables administratifs de l'échelon local.

Ce lieu d'échange permettra le bon fonctionnement de notre réseau.

Je souhaite à présent vous glisser un mot sur la mutualisation de proximité dans laquelle notre caisse s'est engagée avec la MSA Provence Azur et la MSA Alpes- Vaucluse.

Nous réfléchissons au regroupement de certaines activités, mais je tiens à nouveau à vous rassurer sur l'indépendance totale de notre caisse.

J'entends souvent votre crainte mais il n'est pas question de fusion. Notre caisse couvre déjà le périmètre géographique de la région Corse et il n'y a pas lieu de la fusionner avec une caisse d'une autre région.

Dominique Fieschi  
 Président

## Bilan des réunions territoriales

Des réunions territoriales ont été organisées sur tout le territoire. En 2016, ce sont les communes de Patrimonio, Vescovato, Lumio, Bastelica, Petreto-Bicchisano et Sartène qui ont accueilli la MSA.

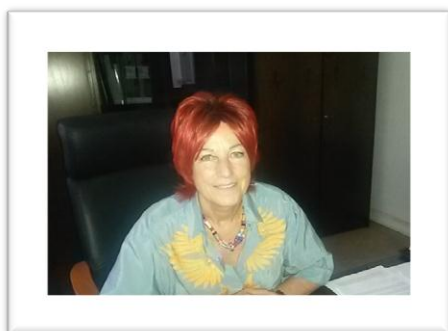
Organisée en deux temps, ces réunions réunissaient d'abord les délégués cantonaux ; la deuxième partie était ouverte à tous. Différents sujets ont animé ce second temps, mais ce sont essentiellement les problématiques de la dette sociale et des nouvelles conditions d'affiliation qui ont été au cœur des débats.



Et parce que la vie mutualiste de la caisse a une importance capitale, les membres du conseil d'administration ont opté pour la création d'une **Commission de l'Action Mutualiste (CAM)**.

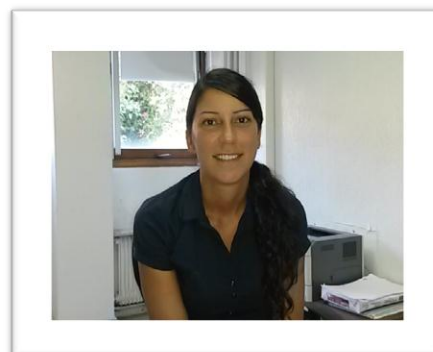
La CAM est un lieu d'échange, de réflexion sur l'organisation de l'action mutualiste de la caisse. Cette commission aura pour mission d'élaborer et de proposer au Conseil d'Administration, la politique de l'animation de l'échelon local.

## Focus sur les nouveaux médecins du contrôle médical



Le Dr Anne-Marie VERNE, Médecin Conseil Chef, a pris ses fonctions le 1er juillet dernier. A la tête également du contrôle médical de la MSA Provence Azur, le régime agricole n'a plus de secret pour elle. Elle exerce au sein de la MSA depuis 1980.

Le Dr Malika GALLIOU, Médecin Conseil de la MSA de Corse depuis le 1er juillet 2016, a d'abord embrassé une carrière de médecin généraliste à Ajaccio avant de s'orienter vers cette fonction médico-administrative.



### Le travail, c'est la santé...

Depuis de nombreuses années, la MSA développe des actions de conseil et prévention pour préserver la santé et la sécurité des travailleurs agricoles. Ces orientations nationales sont définies dans un « Plan santé-sécurité au travail » pour une période de 4 à 5 ans.

Le plan SST 2016/2020 donne la priorité à six axes : le risque animal, chimique, machine, les risques psychosociaux, les troubles musculo-squelettiques et l'employabilité des actifs agricoles.

Plus concrètement, nous avons rencontré le Dr Bruno Oster, Médecin chef du travail à la MSA de Corse;

Dr Oster, pouvez-vous nous éclairer sur le déploiement du plan national au niveau local ?

L'objectif reste le même : préserver la santé des ressortissants agricoles, diminuer les accidents au travail et les maladies professionnelles, accompagner les entreprises dans une politique de prévention.

La première ambition de ce plan est de prévenir le risque animal, et plus particulièrement le risque bovin. Des actions d'observations, de formations sur la manipulation contention bovin seront déployées. Nous nous engagerons également sur le risque hippique: comment se comporter devant un cheval? Comment éviter les chutes?...

Les troubles musculo-squelettiques sont les premières maladies professionnelles reconnues du secteur agricole et la prévention des TMS faisait déjà partie du plan SST précédent. Nous allons donc continuer dans cette voie. Nos cibles seront les viticulteurs et les employés de jardins espaces verts.

Les risques psycho-sociaux représentent un objectif prioritaire du nouveau plan SST. C'est un enjeu de



santé publique. Surtout dans la sphère agricole avec la crise sociale que traversent les agriculteurs.

Il est envisagé d'organiser pour les exploitants agricoles des réunions débats "Et si on parlait travail". Les employeurs seront eux aussi sensibilisés.

Je rebondis sur les RPS. La MSA avait lancé un "plan suicide" en 2015, avec une ligne d'écoute dédiée. Pouvez-vous nous en dire un peu plus?

il s'agit là d'un projet institutionnel MSA, différent des objectifs fixés par le plan SST 2016-2020. Mais les préoccupations sont bien évidemment liées.

Nous avons prévu de mettre en place une cellule maintien dans l'emploi qui permettra la coordination des collaborateurs MSA pour venir en aide aux travailleurs en situation difficile.

Et en parallèle, toujours "les formations certi-phyto" et "les bilans des 50 ans".

**Aux côtés du Dr Oster, une équipe SST s'active au quotidien pour permettre ces actions de prévention : un médecin du travail, une infirmière et un conseiller en prévention, sans oublier l'appui du secrétariat.**



Mesdames, vous avez entre 50 et 74 ans ?

Renseignez-vous auprès de l'ARCODECA !

Tout en restant dans le domaine de la santé, c'est un tout autre sujet à la une du mois d'octobre ;

### Octobre rose, mois de prévention contre le cancer du sein.

Le cancer du sein est le cancer le plus fréquent et le plus meurtrier chez la femme en France. On considère qu'une femme sur 8 y sera confrontée au cours de sa vie. Pourtant, détecté tôt, il peut être guéri dans 9 cas sur 10.

Et les ressortissantes agricoles corses ont été plus assidues en 2015 qu'en 2014 (taux de participation au dépistage organisé du cancer du sein : 43% en 2015 contre 29% en 2014).

En 2015, des campagnes d'information sur ce thème avaient été organisées dans plusieurs communes du rural.

En partenariat avec la Ligue contre le cancer de Corse-du-Sud, l'ARCODECA et les autres régimes de protection sociale, la MSA de Corse s'était engagée dans ce processus de rencontres de prévention.

Cette campagne s'était poursuivie sur tout le premier trimestre 2016.

## Les attestations professionnelles :

De nouvelles attestations professionnelles MSA sont disponibles sur votre site MSA.  
Le service « **Demander mes attestations professionnelles** » s'enrichit de nouveaux services.

Vous pouvez demander directement :

- votre attestation de régularité de situation au regard de l'AGEFOS PME - section non- salariés ;
- votre attestation de levée de présomption de salariat ;

Ces 2 nouvelles attestations viennent compléter l'offre d'attestations disponibles à savoir, les attestations :

- d'affiliation ;
- d'affiliation à l'ATEXA ;
- d'inscription en tant que cotisant solidaire.
- de régularité au regard du paiement des cotisations sociales.
- de régularité de situation au regard du régime d'assurance vieillesse obligatoire ;
- VIVEA (chefs d'exploitation et cotisants solidaires)

Ce service est également disponible pour certaines attestations concernant les entreprises :

- l'attestation d'affiliation MSA ;
- l'attestation de régularité de situation au regard du paiement des cotisations sociales ;

**Toutes les attestations fournies sont sécurisées et intègrent un code de sécurité (chiffres) et un QR code (flash code) pour permettre à des clients ou organismes partenaires de vérifier l'authenticité du document qui leur a été remis.**

**Ne perdez plus de temps et rendez-vous sur [www.msa20.fr](http://www.msa20.fr)**

## NOS ACTIONS

Comme tous les étés, au mois de juillet, le service social de la MSA organise un séjour dans une des régions françaises. Ce programme, plus connu dans l'institution sous le nom « Partir pour rebondir » permet à des familles aux revenus modestes de s'évader le temps d'une semaine.

Après la Normandie en 2015, destination la Loire Atlantique.

7 familles ont pris la route du Domaine de Port Aux Rocs à Le Croisic, accompagnées de 2 assistantes sociales de la MSA.

Une parenthèse pour ces ressortissants agricoles qui n'ont pas pour habitude de couper avec leur quotidien. Les nombreuses activités sportives ont ravi petits et grands.

« Découverte et convivialité » résumant ces vacances. Au programme : visite du Mont St-Michel, d'une saline en exploitation au cœur des marais salants de Guérande, balade en barque dans le parc régional de Grande Brière.

Et c'est sans doute la visite de l'océarium du Croisic qui a fait l'unanimité chez nos visiteurs. Filipa, 12 ans a eu la joie d'être sélectionnée parmi tous les visiteurs pour accompagner le soigneur du centre pendant le repas des manchots.

**Plus d'informations sur le programme « Partir pour rebondir » au 04.95.29.27.26.**

